



RAPPORT DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22.07.2021 et 24.07.2021

Présents :	Président	Romain Schockmel
	Vice-présidente	Josée Keiffer
	Trésorier	René Krack
	Membres	Sandra Kaysen, Birgit Lehner, Martial Veidig, Patrick Simonelli, Sacha André, Adrien Deischer, Fabienne Goetzinger, Tess Pulli, Christine Petit, Thierry Wagner, Alain Weis
	Directeur administratif	Christian Schmitt
	Directeur technique	Maik Handschke
	Entraîneurs nationales	Adrian Stot, Michel Scheuren et Nikola Malesevic (24.7)

Secrétaire des séances : Christian Schmitt

Excusé(e)s 22.07 : René Krack, Tess Pulli, Thierry Wagner

Excusé(e)s 24.07 : Thierry Wagner, Christine Petit

22.07 : à 18h00 Madame la vice-présidente Josée Keiffer ouvre la séance.

24.07 : à 9h00 Madame la vice-présidente Josée Keiffer ouvre la séance.

1. La réunion du 22.07 s'est tenue par visioconférence

2. Adoption des rapports de la réunion du CA du 12.06.2021 et de l'AG du 26.06.2021

Les rapports sont approuvés.

3. Adoption du rapport de la REFCOM du 10.06.2021

Le rapport est approuvé.

4. Adoption du rapport de la Commission jeunes garçons

Rapport du stage U17 garçons en Italie par Mme Sandra Kaysen et le DTN M. Maik Handschke. Le rapport est approuvé.

5. Courrier

HB Dudelange : Invitation à son Assemblée générale qui a eu lieu le 01 juillet à Dudelange. La FLH a été représenté par Mme. Sandra Kaysen.

HB Käerjeng : Invitation à son Assemblée générale qui a eu lieu le 07 juillet à Käerjeng. La FLH a été représenté par M. Sacha André.

CHEV Diekirch : Invitation à son Assemblée générale qui a eu lieu le 09 juillet à Diekirch. La FLH a été représenté par Mme Josée Keiffer, M. Sacha André et M. René Krack.

HB Mersch : Invitation à son Assemblée générale qui a eu lieu le 12 juillet à Beringen. La FLH a été représenté par Mme Josée Keiffer et M. Sacha André.

HBC Schifflange : Invitation à son Assemblée générale qui a eu lieu le 15 juillet à Schifflange. La FLH a été représenté par M. Martial Veidig.



HB Bieles : Invitation à son Assemblée générale qui a eu lieu le 15 juillet à Ehlerange. L'AG a été annulé à la suite des inondations récentes.

HCA Redange : Invitation à son Assemblée générale qui a eu lieu le 16 juillet à Redange. La FLH a été représenté par M. Sacha André.

Coque : Save the date réunion d'information prévu le 23 septembre 2021. La FLH sera représentée par M. Maik Handschke, M. Paul Nesser et/ou M. Nico Fanck.

Ministère des sports : Le Ministère des sports nous a annoncé que l'édition Wibbel&Dribbel n'aura définitivement pas lieu en juillet 2021. On est en train de vérifier la faisabilité d'une organisation en fin d'année.

Sportlycée : Invitations aux réunions de planification du centre de formation et de la rentrée pour les entraîneurs du centre de formation. LA FLH y sera représentée par Mme Sandra Kaysen et le DTN M. Maik Handschke.

6. Loterie Nationale Final4 2022 du 30.03 au 03.04.2022

Lors d'une visioconférence le 19.07 le CA a pris la décision de jouer le Loterie Nationale Final4 Hommes et Femmes selon la formule connue depuis des années du 30.03 au 03.04.2022. C'est-à-dire mercredi/jeudi ½ Finales et Finales samedi (Hommes + Jeunes) et dimanche (Femmes + Jeunes). Malheureusement, le Gymnase n'était disponible que les week-ends fériés de Carnaval (19.2) et de Pâques (9.4).

7. Season Opening 2021-2022

Le Season Opening aura lieu mercredi le 8.9.2021 à l'hôtel Légère qui a confirmé la disponibilité. Tous les clubs seront contactés afin de déterminer un rendez-vous pour filmer une présentation de chaque équipe seniors 1. Le Season Opening se déroulera comme l'année passée avec le tirage du premier tour de la Loterie Nationale Coupe de Luxembourg.

8. Mini-handball

2 évènements Mini-handball auront lieu au gymnase de la Coque le 17.10.21 et le 13.03.2022. Les détails de l'organisation seront élaborés par les Commissions jeunes, M. Maik Handschke et M. Adrian Stot.

9. Plan de relance sport 2.0

Le ministère a développé de nouvelles mesures de soutien pour le sport luxembourgeois dans le contexte de la lutte contre la Covid-19. Les clubs reçoivent 20 euros par licence et une aide pour les frais d'inscription à la Coupe d'Europe. Pour motiver les parents à inscrire les jeunes dans un club de sport, le ministère prévoit une participation aux frais d'inscriptions de 50 euros pour chaque nouvelle licence d'un jeune en dessous de 16 ans. Les clubs ont reçu le courriel par l'intermédiaire de la FLH.

10. SuperCup 2021 samedi le 4 septembre à Bissen

Le Handball Esch a pris la décision de jouer le EHF Cup au lieu du EHF European League. Comme le EHF Cup débutera plus tard, le CA prend la décision de jouer le SuperCup samedi le 4 septembre au lieu du 21 août.

Planning des matchs : 15h00 CHEV Diekirch - HB Dudelange (Femmes)
17h30 Handball Esch - HC Berchem (Hommes)

S'il y a égalité après 60 minutes, il n'y aura pas de prolongation. La décision sera prise en tirant les penalties. **Ces matchs se déroulent en dehors du championnat et de la coupe, de sorte qu'aucune suspension ne peut y être purgée. Un joueur éventuellement encore banni peut jouer en SuperCup sauf si l'interdiction de jouer dure plusieurs semaines, mois ou années.** Le prix d'entrée est de 10 Euros à partir de 16 ans. Les étudiants paient 5 Euros, une carte d'étudiant doit être présentée.

Visite le 21.07 du centre sportif à Bissen par M. Sacha André et M. Christian Schmitt. Le centre sportif de Bissen est nouvellement construit et offre un espace pour environ 350 spectateurs. La commune est également prête à fonder un club de handball, ce serait donc un beau signal si le Supercup 2021 s'y déroulait. L'évènement sera organisé sous le régime du Covid-check. L'entrée est exclusivement réservée aux spectateurs pouvant se prévaloir

- soit d'un certificat de vaccination,
- soit d'un certificat de rétablissement,
- soit d'un certificat de test Covid-19 indiquant un résultat négatif,
- soit du résultat négatif d'un test auto-diagnostique servant au dépistage du virus SARS-CoV-2 réalisé sur place.

Le CA prend la décision suivante : Le Supercup aura lieu à Bissen. La disponibilité de la salle a été confirmée par la commune de Bissen.

11. Coupe d'Europe 2021/2022

Les équipes suivantes se sont inscrites au EHF European Cup :

Femmes : HB Dudelange

Hommes : Handball Esch, HB Käerjeng, HC Berchem, HB Dudelange

12. Poste de vice-président vacant

2 candidatures ont été déposées : Sandra Kaysen et Sacha André. Ce point était à l'ordre du jour au CA du 24.07.2021.

Le président M. Romain Schockmel remercie les candidats d'avoir posé une candidature. Il explique que chaque membre du conseil d'administration, quelle que soit sa position, est important pour le développement futur du handball. Un poste comme celui de vice-président ne change rien au fait que chacun peut présenter ses idées et les mettre en œuvre si nécessaire. Le président attire ensuite l'attention sur l'article 28 des statuts. Il dit que, entre autres, le poste de vice-président est élu par l'Assemblée générale. Il propose alors de laisser le poste vacant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale. Le poste devrait ensuite être officiellement annoncé au préalable afin que chaque club ait la possibilité de proposer un candidat approprié. Le CA approuve cette proposition. Le poste sera publié pour élection lors de la prochaine Assemblée générale.

13. Stage du cadre Hommes à Rostock (D) du 24.6 au 1.7.21

Ce point a été à l'ordre du jour au CA du 24.07 dans la maison des sports.

M. Maik Handschke explique que le camp d'entraînement a été principalement utilisé pour le team building, car l'équipe doit être largement réorganisée. Tous les joueurs présents ont participé avec une grande motivation et ont été très satisfaits du déroulement et de l'organisation de tout le stage. Le timing du stage a également été choisi pour ne pas trop perturber la préparation des clubs pour la nouvelle saison qui débutera 10 semaines après la fin du stage. D'autant plus la déception qu'en plus de certains joueurs qui n'ont pas pu fréquenter le stage pour des raisons professionnelles ou scolaires, le club de Handball Esch a interdit à ses joueurs le 19 juin, 5 jours avant le départ, de participer au stage. Ceci bien que le CA ait déjà informé les clubs de cette mesure en novembre 2020 (rapport 19.11.20 point 13) et que les joueurs ont été informés de leur participation dès janvier 2021. Les clubs ont été à nouveau informés par M. Nikola Malesevic et M. Maik Handschke fin mai, également concernant les joueurs sélectionnés.

Le CA prend la décision suivante : Il s'agit d'une violation flagrante du développement du handball, dans ce cas l'équipe nationale masculine. La FLH a respecté toutes les dispositions de l'article 56. Puisqu'il ne s'agit pas d'un refus de participation de la part des joueurs, le CA se réfère à l'article 67 du Code du handball disant que *tous les cas non-prévus par les statuts et règlements sont de la compétence exclusive du CA de la FLH*. Le CA prononce une amende de 2.500 euros, que le club doit payer d'ici le 15 août.

Le CA demande également à la commission des statuts de modifier le règlement du code du handball afin que dans un tel cas des sanctions claires soient également prévues pour les clubs.

14. Commission Femmes Bilan Qualification au Kosovo

Ce point a été à l'ordre du jour au CA du 24.07 dans la maison des sports.

M. Adrian Stot et M. Michel Scheuren font le point sur la participation à la qualification pour le Championnat d'Europe au Kosovo. Certains points ont pu être améliorés par rapport à la qualification pour la Coupe du monde en mars. Une base stable a été construite au cours des 3 dernières années, mais les faiblesses doivent maintenant être clairement traitées et évitées autant que possible aux prochaines compétitions. Les unités d'entraînement hebdomadaires doivent être maintenues et des stages de formations et des matchs (internationaux) amicaux doivent être organisés la saison prochaine. Le CA espère qu'à l'avenir plus de filles trouveront leur chemin vers des centres de formation de handball étrangers, similaires aux garçons. M. Maik Handschke a de nouveau explicitement offert son soutien et a dit qu'il avait de bons contacts.

15. Transferts nationaux

Oppositions Red Boys :

1) T. Galic. Montant calculé par la FLH : 3.000 Euro

Arguments FLH : Art. 11.1, la joueuse est âgée entre 7 ans et 17 ans. 6 saisons à 250 Euro font 1.500 Euro. Ce prix est doublé vu que Mme Galic fait partie du Sportlycée, donc 3.000 Euro.

Arguments Red Boys : Art. 11.2, il s'agit d'un transfert d'une joueuse évoluant en division nationale vers un autre club de division nationale. La joueuse a été surclassée et n'est donc plus à considérer comme une joueuse de catégorie jeunes. La joueuse a participé

à 10 rencontres de Play-off et elle a même été sélectionnée en équipe nationale A. Le club est donc d'avis que l'indemnité de transfert devrait s'élever à 6.000 Euro. 3.000 Euro selon l'art. 11.2.1 majoré de 100% parce qu'elle est élève au Sportlycée.

Avis administration FLH : si on considère que Mme Galic n'est plus traitée comme joueuse âgée entre 7 et 17 ans, elle aurait évolué seulement 1 saison en division nationale et non 2 saisons. L'Art. 11.2.1 dit qu'au minimum 8 matchs officiels par saison lors des 2 saisons précédant la date du transfert doivent être disputés pour justifier un montant de 3.000 Euro. Dans ce cas la joueuse ne remplit ces conditions que pour une saison, le prix devrait donc être réduit de moitié à 1 500 euros selon l'article 11.2.1. Ce montant devrait être doublé vu qu'elle fait partie du Sportlycée. Le prix serait alors le même, à savoir 3000 euros. Néanmoins, l'administration de la FLH s'en tient à l'interprétation selon laquelle la joueuse relève clairement de l'article 11.1, puisqu'elle appartient à la catégorie d'âge de 7 à 17 ans.

Le CA prend la décision suivante : Un tribunal sera convoqué et prendra une décision.

2) E. Rodrigues. Montant calculé par la FLH : 500 Euro

Arguments FLH : M. Rodrigues fait un transfert de Red Boys à Bertrange. Il tombe sous l'Art. 11.2.3 (transfert division nationale vers promotion hommes). Pendant la saison 2019/2020 M. Rodrigues a joué à Rumelange au moins 8 matchs en équipe première. En 2020/2021 M. Rodrigues a été prêté encore une fois à Rumelange où il a disputé seulement 2 matchs en équipe première, mais selon l'article 11.2.3, il aurait dû jouer 8 matchs. Cependant, en raison de la pandémie, il ne faut que 6 matchs. Cette condition n'est donc pas remplie. Le montant du transfert serait donc 1.000 Euro. Les généralités de l'article 11.0 précisent également que l'indemnité est réduite de 50 % si le joueur n'a pas participé à 8 matchs officielles aux 2 saisons précédentes. L'indemnité serait donc 500 Euro.

Après vérification et discussion interne, le bureau administratif constate que l'article 11.2.3 fait que M. Rodrigues ne peut pas être considéré comme joueur de la première équipe et que la réduction de prix dans les généralités ne doit pas être appliquée. (Aucun minimum requis pour la 2^{ième} équipe - CA15.04.2021). L'administration de la FLH propose au CA de se mettre d'accord avec l'opposition du club de Red Boys et de fixer le prix à 1.000 Euro au lieu de 500 Euro.

Le CA prend la décision suivante : Le montant à payer s'élève à 1.000 Euros. Le club du HB Bertrange en sera informé sans délais.

16. Zukunftsdësch

Le délai concernant le renvoi du questionnaire a été prolongé jusqu'au 12.08.2021.

17. Marketing

M. Christian Schmitt donne un aperçu des activités de marketing en cours.

Séance du 22.07 levée par Madame la vice-présidente Josée Keiffer à 19h45.

Séance du 24.07 levée par Madame la vice-présidente Josée Keiffer à 12h00.

Prochain CA : 21.08.21 à 9h30 à Strassen

SAVE THE DATES 04.09.2021, 09.10.2021